



Edito

Chers habitants et riverains,

Le projet éolien du Bourdrien a été initié par Volkswind France en 2014 avec des premières rencontres avec les Conseils Municipaux et potentiels partenaires fonciers.

À cheval sur les communes de Saint Adrien et Bourbriac, les rencontres avec ces Mairies ont conduit au lancement des études écologiques, paysagères et acoustiques nécessaires. Des expertises ont ainsi été réalisées par des bureaux d'études indépendants à savoir : Ouest Am' (environnement), AEPE Gingko (paysage) et Venatech (acoustique). Celles-ci ont duré plus d'un an et ont permis d'identifier les différentes caractéristiques de la zone d'études pour aboutir à une implantation la plus pertinente et moins impactante possible tout en conservant un bon potentiel de production.

Fermelement engagés dans la transition écologique, nous sommes conscients que les projets éoliens suscitent des réactions et oppositions, notamment de populations minoritaires mais actives et dont nous entendons les réserves. Sur ce territoire, les contraintes sont fortes mais les besoins le sont également, car la Bretagne ne possède que peu de grandes infrastructures de production d'électricité.

Ce projet éolien, à taille humaine, représente une opportunité de produire une électricité peu carbonnée, locale et compétitive et ainsi de participer à un mouvement plus large vers une transition écologique dans les Côtes d'Armor. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre ce projet d'avenir, dans le respect et le dialogue.

À cette occasion et en prévision de l'enquête publique à venir, nous organisons un temps d'échange au cours d'une **exposition d'information à Saint Adrien le vendredi 24 novembre 2023.**



La société

La société Volkswind France, basée à Limoges, développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens. Les parcs développés par notre société alimentent l'équivalent des besoins énergétiques de la population d'une ville comme Nantes. Nous sommes par ailleurs n°1 Français des appels d'offres concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France !



L'énergie éolienne

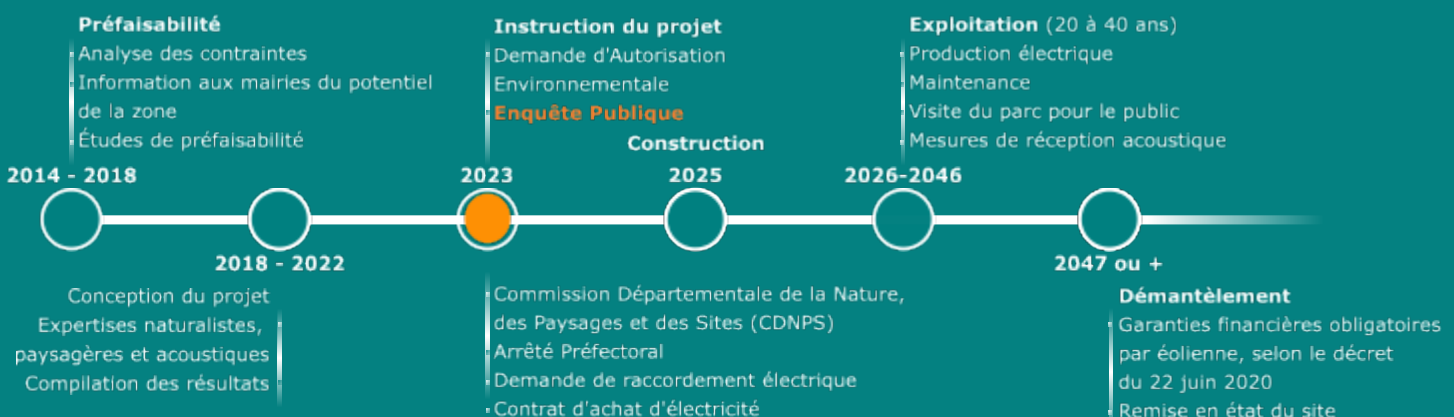
L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car une fois le parc éolien démantelé, l'intégralité de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, elle est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

La production électrique éolienne terrestre s'est élevée à 24 TWh au cours du premier semestre 2023, soit plus de 10% de la consommation électrique française de ce semestre.

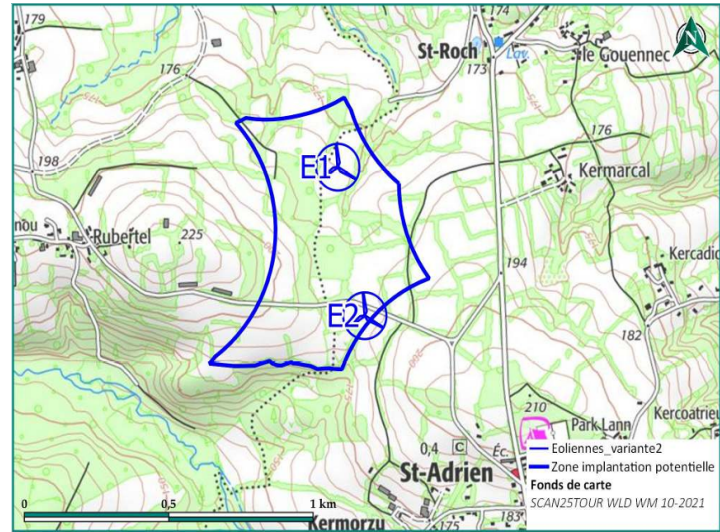


Les étapes du projet



Le projet

- Se situe dans une zone bocagère au nord de la Forêt de Coat Liou, à la frontière entre Saint Adrien et Bourbriac.
- 2 éoliennes d'une hauteur totale de 180 mètres et un poste de livraison pour une puissance totale installée comprise entre 8,4 et 9 MW.
- Est localisée à distance des principales réserves de biodiversité locales et dans une zone peu densément peuplée.
- L'environnement local et la trame végétale favorise une faible visibilité depuis les principaux lieux d'habitation.
- Le gabarit d'éoliennes retenu (Vestas V136 - 4,2 à 4,5 MW) permet d'allier rentabilité énergétique, adaptation aux contraintes techniques et/ou réglementaires et respect des enjeux paysagers et environnementaux.
- Des mesures d'accompagnement personnalisées grâce à la concertation avec la mairie de Saint Adrien ; comme la plantation de haies devant l'école communale ou encore un budget dédié à l'efficacité énergétique !



Pour ce projet de 2 éoliennes (Vestas V136 de 4,2 à 4,5 MW)

11 500

**personnes alimentés
sans émission polluante**

(chauffage inclus) selon la consommation
annuelle moyenne CRE 2018

81

Emplois créés

en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale,
dont 25 en Côtes d'Armor l'année de la construction.
Puis environ 1 emplois ETP sur le département
chaque année d'exploitation.
Source : Outil TETE (ADEME)

11 000 T

**Tonnes de CO₂ évitées
chaque année (300g/KWh)**

soit l'équivalent des émissions annuelles
moyennes de 4 700 voitures neuves
Source : INSEE

126 000 €

de retombées fiscales

par an estimées pour les collectivités locales,
dont :

92 400 €

pour le bloc communal

(commune et communauté d'agglomération)



Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?



L'énergie éolienne

CO₂ Bilan carbone

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable. La production d'énergie d'origine éolienne contribue à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** car elle ne génère ni déchet ni pollution.

Selon l'ADEME, **il faut moins d'un an d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂** engendrées sur l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les années d'exploitation suivantes conduisent à un **bilan carbone positif** permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.

CO₂ CO₂ CO₂

✓ Engagements politiques

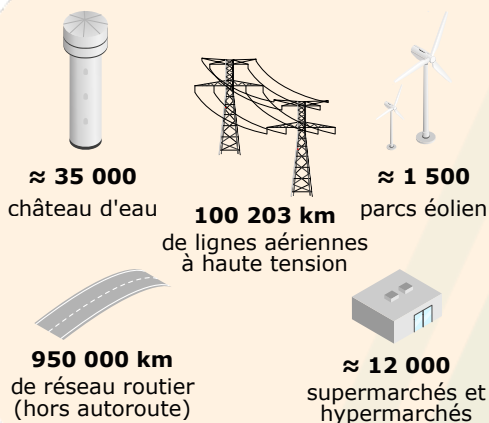
En **France**, l'objectif était d'installer 24 100 MW d'éolienne terrestre d'ici **2023**. Au 30 juin 2023, seuls 21 565 MW ont été installés. Un déploiement supplémentaire sera nécessaire pour atteindre l'objectif de **33 200 MW en 2028**.



En **région Bretagne** d'ici **2030** l'objectif défini par le SRADDET est d'atteindre 2730 MW. Au 30 juin 2023, seuls 1 460 MW ont été installés :



🇫🇷 Infrastructures en France



source : France Énergie Éolienne

🏠 Éolien et immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objective d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage ...).

Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune

(présences de services, terrains attractifs ...).

Par exemple, sur la commune de Saint-Fraigne (16), toutes les maisons du village de Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes.

Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !

👍 Acceptabilité

Les $\frac{3}{4}$ des riverains et du grand public ont une image positive de l'éolien comme montre l'étude menée en septembre 2018 sur le thème " **Quelle image avez-vous des éoliennes ?** ".

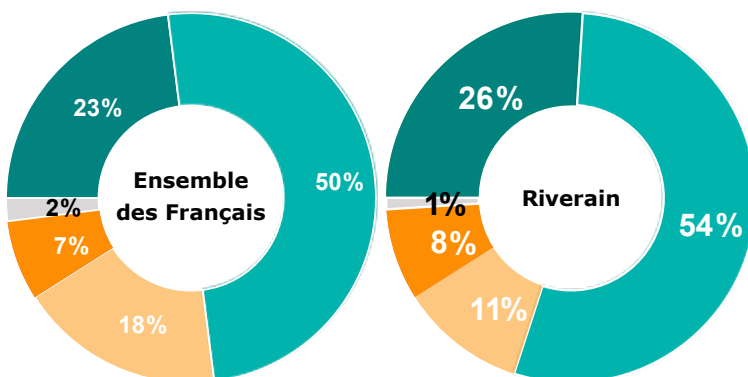


18-34 ans : 84%
35-49 ans : 78%



- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas

52% des riverains opposés au moment de l'installation ont ensuite changé d'avis sur l'éolien



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur

<https://parc-eolien-bourbriac-saint-adrien.fr/>

Vos contacts privilégiés

Philippe RANGÉ
Chargé de développement

Yoann DOSSO
Chargé d'études

VOLKSWIND
Profitez de l'énergie de l'avenir

Volkswind France
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.48.38.97

Venez échanger avec nous et poser vos questions

Notre volonté est d'apporter aux riverains et citoyens un maximum d'informations sur le projet de la ferme éolienne de Bourdrien, en toute transparence et de manière sereine et conviviale. Nous serons disponibles pour répondre à vos questions et échanger sur le projet mais également sur l'éolien en général ou la transition énergétique.



Exposition
publique

**Le vendredi 24 novembre
de 14h à 18h**

à la **Salle des fêtes de Saint Adrien**

Enquête
publique

L'enquête publique pour le projet aura lieu entre décembre 2023 et janvier 2024.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement mentionnées à l'article L. 123-2.

Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par la commissaire enquêtrice nommée qui réalise les permanences, recueille l'ensemble des contributions, en prends connaissance et finalement émet un avis quant à la réalisation du projet

L'enquête publique est ouverte à tous. L'information se fait dans un rayon réglementaire de 6 km autour du site d'implantation des éoliennes et postes de livraison du parc. Les conseils municipaux des communes concernées seront notamment invités à émettre un avis sur le projet.

Durant toute l'enquête publique, vous pourrez rencontrer la commissaire enquêtrice pour lui poser vos questions et lui formuler directement vos remarques durant des permanences organisées en Mairie. Vous pourrez également vous exprimer sur des registres papiers accessibles en Mairie aux heures habituelles d'ouverture, sur papier libre déposé en Mairie, ou par mail. Toutes ces modalités seront précisées avant la tenue de l'enquête publique.

Pour vous informer sur ce projet, vous pouvez accéder au site internet dédié au projet, qui reprend certains éléments d'études. Ce site est disponible à l'adresse internet ci-dessous.

L'ensemble du dossier mis en enquête publique sera disponible sur le site de la préfecture des Cotes d'Armor et également sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse ci-dessous.



Sites internet utiles

Pour s'informer

parc-eolien-bourbriac-saint-adrien.fr
www.info-eolien.fr

Pour s'informer et émettre un avis durant l'enquête publique (de mi-décembre à mi-janvier 2024)

www.registre-numerique.fr/projet-eolien-saint-adrien

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél / mail :

Vos remarques / questions :

.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email
Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
yoann.dosso@volkswind.com

Nous collectons ces données afin de vous adresser par courriel des informations concernant nos projets. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci dessous :

Je refuse que la société VOLKSWIND me communique des informations par courrier postal ou courriel.